

**Maîtres Philippe ROMBALDI, Thomas FORT, Dominique BARTOLI, Romain QUILICHINI et
Emmanuel CELERI
Notaires Associés à AJACCIO (20000), 3 Cours Général Leclerc,**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE D'ALATA

Suivant acte reçu par Maître Emmanuel CELERI, Notaire à AJACCIO, le 6 octobre 2022, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code Civil concernant :

Monsieur Paul LUCIANI, Exploitant agricole, demeurant à ALATA (20167), né à ALATA (20167) le 13 février 1947 et célibataire. Et Monsieur Ange Marie LUCIANI, retraité, époux de Madame Angèle Baptistine CASANOVA, demeurant à AJACCIO (20000) 7 Parc Belvédère, né à ALATA (20167) le 9 janvier 1950 et marié à la mairie de GROSSETO-PRUGNA (20128) le 5 juin 1975 sous le régime de la séparation de biens pure et simple.

Ils possèdent depuis plus de trente ans, à la suite de leur père, Monsieur Lucien LUCIANI, demeurant à ALATA (20167), né à ALATA (20167) le 4 juin 1917, époux de Madame Angèle Marie PIETRI et décédé à ALATA (20167) le 11 mai 1961, à concurrence de la moitié indivise chacun :

Sur la commune d'ALATA (20167) Lieudit Chiochia Soprano, une parcelle de terre cadastrée section C numéro 375 pour 05ha 64a 60ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 : "Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière publication de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière."

Adresse mail de l'étude : rombaldi.formalités@notaires.fr